



"CONSEIL DES SAGES"

REPONSES AUX QUESTIONS
DU CONSEIL DES SAGES
DU 20 JUIN 2018

Présents :

Mmes Nicole CHASSIN, Ariane CHATILLON, Jeanne ETIENNE, MM. Alain CAILLET, Bernard COLAS, Yves LAURENGE, Pierre LELEU, Jean Claude PICHON, Daniel POISSONNIER, Jean-Claude RINGOT, Joël ROBITAILLIE

Excusés :

Mme Marie-Thérèse RINGOT, représentant Monsieur le Maire, MM. Yves CATTELAIN, Gustave DUBOIS.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Retour sur le compte rendu de la dernière séance plénière
- 2 – Réponses de la municipalité aux questions évoquées
- 3 – Vie pratique dans la Commune
- 4 – Questions diverses
- 5 – Thème de réflexion

1 – Retour sur le compte-rendu de la séance plénière du 16 mai 2018

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu est approuvé.

2 – Réponses de la municipalité aux questions évoquées

En raison d'un surcroît de travail, elles nous seront communiquées lors de notre prochaine réunion.

3 – Vie pratique dans la Commune

****Toilettes publiques***

La porte des toilettes publiques devant l'église et derrière l'arrêt bus (côté masculin) brille encore et toujours par son absence et la propreté y laisse à désirer.

Réponse de la Ville :

Un espace vert (une haie) a été créé. En ce qui concerne la propreté, le service municipal concerné en a été informé.

****Stationnement***

- rue St Maurice et notamment le week-end : les véhicules stationnent le long de la ligne jaune rendant l'accès difficile de la rue de la Libération prolongée (empruntée d'ailleurs en sens interdit) vers la rue St Maurice.

- rue Pompidou : les voitures stationnent sur le trottoir obligeant à marcher sur la rue.

Réponse de la Ville :

Les remarques ont été enregistrées et transmises au service compétent.

****Déjections canines***

- de nombreux sacs sont déposés sur la canisette du terrain de jeu de la rue de Verdun (sise face au n° 24). Le nombre de poubelles destinées à recevoir ces déjections pourrait-il être revu ?

Réponse de la Ville :

La remarque est enregistrée et mise à l'étude.

.../...

.../...

****Chemin piétonnier longeant la falaise entre le stade du Bon Air et la Pointe aux Oies***

Sa remise en état, selon la réponse qui nous avait été faite lors d'une précédente réunion, était programmée pour le second semestre 2018 par EDEN 62. Qu'en est-il à ce jour ? Certains petits trous ont été comblés avec ce qui semble être du mâchefer mais contenant du verre brisé.

Réponse de la Ville :

Une consultation publique a eu lieu au mois de juin 2018. Un permis d'aménagement a été déposé en Mairie (2 à 4 mois d'instruction).

****Questionnement sur le site web de la Commune***

Début mai un wimereusien a interrogé le site web de la Commune sur le tarif 2018 de location des emplacements de chalets de plage sur la digue. Fin mai n'ayant toujours pas de réponse, il a alors relancé le site et obtenu la réponse le lendemain.

Existe-t-il un délai pour traiter les questions posées sur le site afin d'éviter un long délai d'attente et y a-t-il un système de contrôle ou de rappel permettant de pallier à un éventuel oubli ?

Réponse de la Ville :

Pour information, il n'existe pas de tarif de location de chalet, puisque les emplacements sont attribués intuiti personnae. Sinon, cela s'apparente à de la sous-location qui est illégale. Concernant les questions, un outil de suivi des réponses a été institué (elles sont notamment officiellement enregistrées au secrétariat général).

**** Digue***

- 3 nouveaux jeux étaient prévus sur l'espace jeux de la digue Nord comblant ainsi le nombre actuel de jeux qui s'avère insuffisant au vu du nombre d'enfants présents chaque été. La saison estivale est là et nous espérons que ces nouveaux jeux seront bientôt installés.

Réponse de la Ville :

L'installation des jeux est programmée par les services techniques municipaux.

Quoiqu'il en soit il faut noter le bon entretien actuel du sable de cette aire de jeux.

- Le commerçant installé sur la digue, après l'Agora, prend de plus en plus de place. N'y a-t-il pas une surface accordée à ce genre de commerce (il est vrai que l'accès à la digue est déblayé mais au détriment de l'espace digue)

Réponse de la Ville :

Un espace est prédéfini que le commerçant doit respecter. Si ce n'est pas le cas, des relances sont faites (passage de la Police Municipale, lettre de relance, de mise en demeure...).

- En période estivale, en bout de digue près du Centre de Voile et devant un accès à la mer, il y a un va et vient régulier de scooters des mers. Où peuvent passer les piétons et une autorisation régulière a-t-elle été demandée ?

Réponse de la Ville :

M. Fernagut répondra lors de la réunion.

.../...

.../...

- Et toujours les chiens, même tenus en laisse, les bicyclettes, rollers et autres engins.

Tout cela résulte bien sûr du succès de notre Commune, mais attention à la surchauffe et au mécontentement des habitants traditionnels (et électeurs) wimereusiens qui font aussi vivre la Commune.

***Cafouillis « déchets verts »**

- le ramassage des déchets verts programmé une fois par mois fait l'objet d'une répartition entre les rues reprises dans une zone Nord et d'autres dans une Sud. Dans le premier cas, le ramassage intervient désormais le mardi et dans le second cas le lundi (à l'inverse de ce qui se passait précédemment). De nombreux habitants de rues figurant dans la zone Nord n'ont donc pas déposé leurs sacs de déchets verts lors du passage du camion dans leurs rues le lundi 4 juin, ce qui a provoqué un certain émoi. Heureusement, il est repassé le mardi.

Réponse de la Ville :

La Ville a remonté ces informations auprès de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Le problème devrait être résolu.

Interrogé par un membre du Conseil des Sages, la Communauté d'agglomération du Boulonnais a précisé qu'un document rectificatif allait être adressé à la population pour les informer du changement de la répartition des rues dans chaque zone. A ce jour (20 juin 2018) ce document n'a pas été distribué et le ramassage de juillet est toujours prévu pour le mardi 3.

De même, d'une manière générale, cette nouvelle façon de procéder au ramassage fait que certains habitants laissent leurs déchets dehors longtemps à l'avance ou pratiquent la déchetterie « sauvage » - voir Forêt des Enfants.

***Avenue Foch**

- Beaucoup de travaux et aussi beaucoup de trous.

Réponse de la Ville :

Le démarrage des travaux est prévu début septembre 2018.

- Monsieur FERNAGUT aurait-il l'occasion de rencontrer une nouvelle fois les membres du Conseil des Sages pour leur faire part de l'état d'avancement des travaux et des financements ? A l'avance nous l'en remercions.

**** Et si nous faisons maintenant un petit tour dans le quartier de la gare Wimille-Wimereux, les photos se passant de commentaires***

.../...

.../...

- état des bancs rue Pompidou



- passage piétonnier



Bien peu de place pour les piétons

- local « bridge »



- graffitis



.../...

.../...

Réponse de la Ville :

La Ville a été informée de toutes ces situations.

4 – Questions diverses

***« *Le bien vieillir* »**

La prochaine réunion du « Café Info » se déroulera le 24 juin au Centre SocioCulturel Audrey Bartier. Chacun de nous est invité à y participer s'il le souhaite (thème probablement évoqué cette fois ACS).

5 – Thème

Lors de notre prochaine réunion nous ferons une relecture de la Charte et du règlement intérieur du Conseil des Sages.

Vu, le D.G.S.



Le Maire,
Francis RUELLE.

